



Cfdt:

COMPASS



!INFO
:ACTION

AVRIL 2025

« FOCUS AGENCES INTÉRIM »

Quels choix d'agences ? Quelles sont leurs obligations ?

Obligations de l'agence d'intérim :

- Faire passer à l'intérimaire un test de connaissances sur les sujets relatifs à la Qualité, à l'Hygiène, à la Sécurité ainsi qu'à l'Environnement.
- Déléguer un profil correspondant à la commande et ayant validé le test QHSE.
- **Fournir des chaussures de sécurité.**
- Organiser la visite «d'information et de prévention» (ex visite médicale).

Obligations du site Compass :

- **Prévoir une tenue adaptée au poste.**
- Si l'intérimaire remplace un chauffeur, prévenir Petit Forestier par mail au plus tard le jour même.
- Contrôler que l'intérimaire a les qualifications requises pour le poste occupé.

Le Saviez-Vous ?

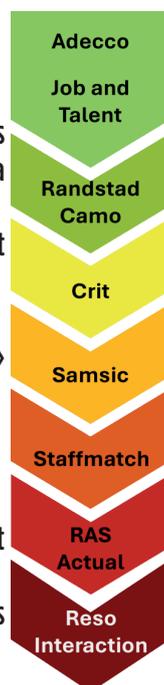
Pour toutes réclamations, les pénalités sont maintenant versées **directement aux sites** sous forme d'avoir.

- **25€** : Profil de l'intérimaire en non-adéquation avec le poste demandé / Absence de l'intérimaire.
- **15€** : Absence ou état non conforme des chaussures de sécurité.
- **10€** : Retard de l'intérimaire >30min
- **5€** : Retard de l'intérimaire <30min.

11 Fournisseurs d'intérim sont référencés au national par Compass pour couvrir vos besoins, classés par ordre de pertinence économique (**du moins cher au plus cher**).

Pour vous accompagner dans votre quotidien, le "Manuel intérim" a été mis à jour sur :

- [mycompass](#) - [myintranet](#) - [bibliothèque](#) - [mobilité interne/intérim](#) - [Manuel d'utilisation intérim : règles et fondamentaux](#)



COURRIELS

lacfdt.compassgf@gmail.com
syndicat.cfdt@compass-group.fr

WEB

www.cfdt-compass.com

Pass : [cfdtcompass1](#)